

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2016 A 18H00</p>
--

- Communications de Mme le Maire.
- Approbation des P.V. des séances du Conseil Municipal du 5 et du 20 novembre 2015.

Finances communales

1. Budget principal. Débat d'Orientations Budgétaires.
2. Budget principal. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2016. Annule et remplace la délibération n° 147 du 16/12/2015.
3. Régies municipales. Fixation des tarifs 2016.
4. Versement des recettes issues de la vente des produits dérivés du Marché Italien à l'association « vue et santé pour tous ».
5. Versement d'une partie de la recette issue de la location de la patinoire au profit du Téléthon.

Administration Générale

6. Approbation de la convention à conclure avec l'école privée Sainte Claire fixant le versement d'une subvention pour son fonctionnement en 2016 et 2017.
7. Conditions d'exercice des mandats locaux - Remboursement de frais engagés par les élus.

Enfance/Petite enfance

8. Approbation du renouvellement de la convention d'objectifs et de financement enfance et jeunesse 2015-2018.

Sports et Loisirs

9. Révision du règlement intérieur du centre d'hébergement Roland Rigaud.
10. Approbation de la convention de mise à disposition des installations municipales avec l'association Discovery Sport.

Urbanisme et travaux

11. Adhésion au collectif national des communes « carencées » et « déficitaires » en logements sociaux.
12. Approbation d'un bail à réhabilitation entre la Commune et le PACT des Bouches-du-Rhône.
13. Garantie emprunt SOGIMA.
14. Approbation de la convention de collaboration entre la Commune et Bouches-du-Rhône tourisme.

Port Miou

15. Budget annexe de la Calanque de Port Miou – Fixation des tarifs 2016 des bateaux « passagers ».
